

INVESTIR DANS LA QUALITE DE LA MUSIQUE DE DEMAIN EN EUROPE



Déclaration du groupe de travail « Polifonia » sur le pré-supérieur de l'Association européenne des Conservatoires (AEC) sur l'importance de l'enseignement musical pré-supérieur

L'Association européenne des Conservatoires (AEC), représentant plus de 250 établissements d'enseignement musical professionnel de 40 pays européens, vise à promouvoir la coopération européenne dans le secteur de la formation musicale professionnelle. Cela s'accomplit à travers des congrès, diverses publications et des projets européens de coopération. Le réseau thématique ERASMUS pour la musique « Polifonia », coordonné par l'AEC, a été récemment nommé par la Commission européenne « réussite ERASMUS ».

Dans le cadre de « Polifonia », l'AEC s'est intéressée à l'enseignement musical pré-supérieur, l'étape de l'éducation musicale qui précède le niveau supérieur. Etant donné que les jeunes commencent leurs activités musicales à un très jeune âge, il n'est pas suffisant de traiter la formation musicale professionnelle en n'observant que l'enseignement supérieur. « Polifonia » a étudié cette question en formant un groupe d'experts dans ce domaine, originaires de différents pays européens, en réalisant une série de visites d'établissements afin d'identifier des exemples de bonne pratique, en produisant une étude documentaire sur la recherche scientifique sur le développement des jeunes musiciens, en effectuant une étude géographique d'envergure sur les systèmes d'enseignement musical pré-supérieur de 26 pays européens, en examinant les pratiques actuelles concernant l'admission dans les établissements européens d'enseignement musical supérieur, et en formulant un ensemble d'aptitudes pour la phase pré-supérieure de l'enseignement musical.

Basées sur les activités mentionnées ci-dessus, les **conclusions** suivantes ont été formulées :

- Des expériences communes de l'éducation musicale ainsi que la recherche scientifique démontrent clairement que la formation musicale doit commencer à un très jeune âge, en particulier pour ceux qui souhaitent devenir des musiciens professionnels.
- On doit percevoir l'éducation musicale comme continue ; il est donc difficile de situer précisément le début exact des études professionnelles et de conceptualiser les différentes phases de l'éducation. Néanmoins, l'éducation musicale de niveau pré-supérieur est une étape spécifique de l'éducation musicale et doit être reconnue comme telle.
- Un enseignement pré-supérieur bien structuré élève le niveau professionnel dans l'enseignement musical supérieur, et mène donc à une meilleure qualité dans le métier de musicien.
- Les étudiants sont mieux préparés à l'enseignement musical supérieur lorsque le cursus ou le système est bien structuré et continu, et que les établissements ou les systèmes de niveau pré-supérieur, les établissements d'enseignement général et les établissements d'enseignement musical supérieur sont étroitement en rapport les uns avec les autres.
- L'éducation musicale au niveau pré-supérieur peut aussi être très précieuse pour les jeunes n'ayant pas l'ambition de devenir musiciens professionnels, car elle aide les jeunes à développer leur participation et leur compréhension de la culture, de la musique et des arts, elle développe les compétences créatives, personnelles et relationnelles qui peuvent être des compétences transférables essentielles pour travailler dans une société du savoir, et elle assure la cohésion sociale et la compréhension interculturelle, ce qui est fondamental à une Europe construite sur la diversité culturelle et le dialogue interculturel.

Le groupe de travail « Polifonia » sur le pré-supérieur souhaiterait donc formuler les **recommandations** suivantes :

Aux gouvernements locaux, régionaux et nationaux et aux auteurs des politiques éducatives et culturelles :

- Reconnaître l'importance d'un enseignement musical pré-supérieur fort comme une condition essentielle à la constitution d'un paysage musical de grande qualité dans tous les pays européens ;
- Reconnaître l'importance d'un enseignement musical pré-supérieur de haut niveau en tant qu'outil de développement de compétences créatives, personnelles et relationnelles, ainsi que de la cohésion sociale, pour les jeunes en général, et non pas uniquement pour ceux qui ambitionnent de devenir des musiciens professionnels ;
- Accorder par conséquent un soutien structurel et financier suffisant à l'enseignement musical de niveau pré-supérieur afin de faire en sorte que la culture musicale en Europe maintienne son niveau élevé ;
- Soutenir l'instauration de partenariats créatifs entre les établissements d'enseignement général de premier et de second degré, les établissements d'enseignement musical pré-supérieur, les établissements d'enseignement musical supérieur et les dirigeants dans le domaine de la musique pour le développement d'environnements pédagogiques stimulants et efficaces qui pourront soutenir l'éducation musicale à ce niveau ;
- Encourager davantage la coopération européenne dans ce domaine tout en respectant la diversité culturelle, dans le but d'échanger des exemples de bonne pratique et d'améliorer l'offre actuelle ;
- Introduire des mesures visant à renforcer la formation de professeurs d'instruments ou de chant dispensant une éducation musicale à différents niveaux.

A la Commission européenne :

- Soutenir des projets s'intéressant à la question de l'enseignement musical pré-supérieur grâce aux différents programmes de financement au cours de l'Année européenne de la créativité et de l'innovation par l'éducation et la culture en 2009 ;
- Prendre note des objectifs de cette étude relativement à la « Communication relative à un agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation » de l'UE, et en particulier dans l'identification des questions à traiter à travers la Méthode ouverte de Coordination, comme cela est suggéré dans la Communication.
- Plus spécifiquement, utiliser les compétences de l'AEC dans ce domaine, par exemple en consultant l'AEC, dans le cadre de la Méthode ouverte de Coordination, dans le développement de questions à débattre et d'indicateurs en lien avec l'enseignement musical pré-supérieur.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter au site www.polifonia-tn.org/precollege (en anglais) ou contacter M. Martin Prchal, directeur général de l'AEC, à l'adresse aecinfo@aecinfo.org.